Image not found or type unknown

Contrôlé à 160km/h au lieu de 70km/h par « peur de caler »

Fiche pratique publié le **27/04/2018**, vu **2512 fois**, Auteur : RAULINE Sven

Explications étranges de ce jeune automobiliste lors d'un contrôle routier survenu dans le Finistère, dimanche dernier.

Explications étranges de ce jeune automobiliste lors d'un contrôle routier survenu dans le Finistère, dimanche dernier.

Pris en flagrand délit de grand excès de vitesse sur une route limitée à 70km/h, le jeune homme qui conduisait à 161km/h a refusé de s'arrêter malgré les signes des gendarmes de la compagnie de Rosporden.

"J'avais peur de faire caler ma voiture", expliquera-t-il pour justifier son refus d'obtempérer lorsque les gendarmes se sont présentés à son domicile pour l'interpeller. Lors du contrôle de son permis de conduire, ces derniers ont alors constaté qu'il était titulaire depuis juin dernier seulement.

Le jeune homme encourt l'annulation de son permis de conduire.

Sven Rauline Avocat

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés